

TRAVAIL EN HAUTEUR : SENSIBILISATION AUX RISQUES LIÉS AU TRAVAIL EN HAUTEUR

Le travail en hauteur représente un risque majeur dans de nombreux secteurs d'activité. Les chutes, les mauvaises pratiques ou l'absence de protections adaptées peuvent entraîner des accidents graves, voire mortels.

Cette formation a pour objectif de sensibiliser les participants aux risques liés au travail en hauteur et de leur transmettre les principes essentiels de prévention conformément aux exigences du Code du travail.

Elle permet d'identifier les situations à risque, de comprendre les mesures de protection à privilégier et d'adopter des comportements sécuritaires lors des interventions en hauteur.

Durée: 4.00 heures (0.50 jours)

Effectif minimal: 2

Effectif maximal: 8

Modalités et délais d'accès

- Pour participer à cette formation, merci de nous contacter par mail ou par téléphone ou de vous rendre sur notre catalogue en ligne via notre site internet.
- La durée estimée entre la demande du bénéficiaire et le début de la prestation est de 15 jours.

Date, lieu, tarifs

- Nous consulter

Accessibilité

- Accessible aux personnes en situation de handicap après entretien avec le formateur dispensateur de la formation.

Profil des stagiaires

- Toute personne amenée, dans le cadre de ses fonctions, à réaliser des travaux en hauteur.

Prérequis

- Aucun

Objectifs (aptitudes et compétences qui seront acquises au cours de la prestation)

- Identifier la réglementation applicable au travail en hauteur.
- Identifier les acteurs de la prévention et leurs rôles dans la sécurité au travail.
- Appliquer les principes de prévention contre les chutes de hauteur.
- Utiliser en sécurité les moyens d'accès et protections collectives.
- Manipuler correctement les EPI spécifiques (harnais, longe, ligne de vie, ...).
- Réagir efficacement en cas d'accident.

Programme version 12 février 2026

Contenu de la formation

- Contexte
 - Statistiques sur les accidents de travail
 - Causes et conséquences des chutes de hauteur
- DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES
 - Code du travail
 - Code pénal
 - Recommandations de la CNAM
- LES DIFFÉRENTS ACTEURS DE L'ENTREPRISE
 - Le responsable de la réception
 - Le monteur d'échafaudages
 - Le personnel travaillant sur les échafaudages
 - L'employeur
 - Le constructeur du matériel
- LES PARTENAIRES DE LA PRÉVENTION ET LEURS RÔLES
 - Le service prévention de la CARSAT
 - L'INRS
 - Le CSE
 - Le SST
 - Le service de santé au travail
 - L'agent de contrôle de l'inspection du travail
 - L'aide à l'employeur pour la gestion de la santé et de la sécurité au travail
 - Le centre de formation
 - L'OPPBTP
 - L'organisme de contrôle technique
- DROITS, OBLIGATIONS ET RESPONSABILITÉS
 - Le salarié
 - Le chef d'établissement
 - La démarche globale de prévention
- RISQUES ET SANCTIONS LIÉS À LA PRISE DE SUBSTANCES
 - L'alcool
 - Les stupéfiants
 - Les médicaments
- PROCESSUS MENANT À L'ACCIDENT DU TRAVAIL ET À LA MALADIE PROFESSIONNELLE
 - Accident du travail
 - Maladie professionnelle
 - Différents niveaux de prévention
- PRÉVENTION CONTRE LES RISQUES DE CHUTES DE HAUTEUR
 - Protection contre la chute de hauteur
 - Préparation d'une intervention
 - Vérifications périodiques des systèmes d'arrêts de chutes
- MOYENS D'ACCÈS ET POSTES DE TRAVAIL
 - Moyens d'accès avec protection collective
 - Autres dispositifs de sécurité pour le travail en hauteur
- POSTES DE TRAVAIL EN HAUTEUR AVEC UTILISATION D'EPI SPECIFIQUES
 - Principaux risques liés au travail en hauteur
 - Rappels des consignes de sécurité
 - Les EPI

Programme version 12 février 2026

- Les autres EPI
- Ancrages et les amarrages
- Ligne de vie
- Facteur de chute
- Tirant d'air
- QUE FAIRE EN CAS D'ACCIDENT ?
 - Protéger - Examiner - Alerter ou faire alerter les secours - Secourir

Organisation de la formation

Équipe pédagogique

La formation est animée par un formateur disposant des compétences techniques, réglementaires et pédagogiques nécessaires à l'animation d'une formation relative au travail en hauteur et à l'utilisation des EPI antichute.

Méthodes pédagogiques et techniques

- Exposés interactifs alternant apports théoriques et questionnements à l'aide de supports pédagogiques projetés
- Exercices pratiques
- Quiz en salle
- Mise à disposition des supports pédagogiques en ligne à l'issue de la formation

Modalités d'évaluation

- Feuille d'émargement attestant de la présence et de la participation active des stagiaires
- Évaluation des acquis par questionnaire oral et écrit (QCM)
- Évaluation pratique lors de mises en situation
- Recueil des appréciations des stagiaires via un formulaire d'évaluation à chaud

Validation de la formation ou certification professionnelle

Attestation individuelle de formation

Taux de satisfaction

Sur l'année 2025 : Taux des abandons : 0% / Taux de satisfaction des stagiaires : 93%